

Alma, le 14 juin 2023

VOL. XLIX, no 11

Mot du président

Une première mobilisation

Le samedi 10 juin dernier, plus de 5000 enseignantes et enseignants de partout au Québec se sont réunis afin de dénoncer la lourdeur de leur tâche. L'appel à la négociation fut clair par les membres de la FSE : « *La tâche avant qu'on lâche* ». Cette revendication est l'une des 3 priorités sectorielles afin d'obtenir un résultat de négociation satisfaisant. S'ajoute à la tâche, la composition de la classe et la rémunération. Cette première action n'est qu'un début, l'automne s'annonce chaud.



Il faudra plus qu'un t-shirt et un foulard

En effet, avec l'attitude du gouvernement dans cette négociation, il faudra en faire davantage. Déjà, les syndicats du Front commun ont déposé une demande de médiation dans le but premier d'acquiescer le droit de grève. D'ailleurs, dès septembre prochain, nous nous réunirons en assemblée générale pour décider. Jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour améliorer la composition de la classe, améliorer la tâche et préserver notre régime de retraite ?

Malheureusement, sur le plan national, la négociation ne sera pas notre seul défi de l'automne. En effet, notre ministre de l'Éducation a déposé son projet de réforme de l'éducation. Nos porte-parole de la Fédération et de la Centrale travaillent fort afin de faire les représentations nécessaires pour apporter des modifications à ce projet de loi. Les pouvoirs que le ministre de l'Éducation veut s'accorder, c'est du jamais vu !

En terminant, il reste quelques jours avant la fin de l'année scolaire. Je vous souhaite de passer de bons moments avec vos élèves.

Au plaisir,

Ma CSQ cette semaine

Toutes les actualités de la CSQ
à un seul et même endroit!

macsqcettesemaine.com

C'est avec enthousiasme que le Service des communications de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a mis sur pied l'infolettre *Ma CSQ cette semaine*. Vous y découvrirez les actualités de la semaine, les contenus à ne pas manquer et les évènements à venir.

Découvrez l'infolettre *Ma CSQ* en cliquant sur le lien suivant :

[Ma CSQ cette semaine - Abonnez-vous et courez la chance de gagner des prix! 😊 \(lacsq.org\)](http://lacsq.org)

Seules les personnes abonnées recevront l'infolettre chaque semaine directement dans leur boîte de courriel.

Inscrivez-vous et courez la chance de gagner l'un des **quatre grands prix** offerts par la CSQ et son régime d'assurance Les protections RésAut CSQ.

Contrat Alter ego

La période estivale approche à grands pas et pour plusieurs, les vacances rimeront avec voyage. En ce sens, il est à noter que le **regroupement complémentaire facultatif 1** du régime Alter ego (J9999) **doit être détenu** pour **bénéficiaire** de la **couverture d'assurance voyage avec assistance et d'annulation de voyage**. Les membres qui souhaiteraient ajouter cette protection peuvent le faire en transmettant **à l'employeur** le formulaire « Demande d'adhésion ou de changement », et ce, minimalement plus d'une période de paie avant leur départ, à défaut de quoi le changement demandé pourrait ne pas être encore en vigueur.

Cette couverture permet le remboursement des frais médicaux d'urgence encourus à l'extérieur de la province de résidence de la personne assurée. Selon les clauses du contrat, cette couverture demeure offerte même si un avis du gouvernement du Canada d'éviter tout voyage non essentiel est émis pour la destination choisie, à condition que la personne assurée présente un état de santé bon et stable avant le départ.

Vous avez des questions ? Communiquez avec nous.

LaPersonnelle

« Ma maison à mon goût! »

Un concours exclusif pour les membres de la CSQ!

Cette année encore, La Personnelle offre aux membres de la CSQ un

concours exclusif pour vous remercier de votre fidélité et de votre confiance. Vous pourriez gagner **l'un des trois chèques de 1 000 \$** en obtenant une soumission d'assurance auto ou habitation.



Ma maison à mon goût!

Courez la chance de gagner l'un des trois chèques de 1 000 \$!

Concours exclusif pour la CSQ

laPersonnelle

En savoir plus

Comment participer :

- **Obtenez une soumission d'assurance auto ou habitation :**
lapersonnelle.com/concoursdq.
- Vous préférez parler à un agent en assurance de dommages?
Composez le 1 888 476-8737.
- Si vous êtes déjà assuré, votre inscription au concours est automatique.

Formation continue

Des discussions ont récemment eu lieu entre les représentants patronaux et syndicaux relativement aux modalités entourant la déclaration des heures de formation continue du personnel enseignant. En effet, au 30 juin 2023, les directions d'école devront, pour la première fois, s'assurer que le personnel enseignant a rempli son obligation de formation continue prévue à la LIP.

En s'inspirant de certains ordres professionnels, dont les membres ont une obligation de formation continue, les parties nationales ont jugé pertinent que des recommandations soient faites relativement à la mise en œuvre de l'obligation prévue à la LIP, et ce, au regard de certaines situations particulières justifiant des dispenses partielles ou totales de l'obligation de formation continue du personnel enseignant.

Situations particulières – Dispense partielle ou totale de l'obligation de formation continue

À l'instar des ordres professionnels, nous recommandons que les motifs d'absence suivants, lorsqu'ils surviennent au cours d'une période de référence de deux ans, dispensent partiellement ou totalement le personnel enseignant de son obligation de formation continue :

- ✓ Retrait préventif;
- ✓ Congé parental (incluant paternité, maternité et adoption);
- ✓ Maladie ou accident;
- ✓ Motif protégé par la Loi sur les normes du travail (ex. : proche aidant);
- ✓ Circonstances exceptionnelles (communiquez avec nous)

Le personnel enseignant absent, qui estime avoir droit à une dispense sur la base des motifs d'absence précédemment énoncés, pourrait obtenir une exemption proportionnelle à la durée de son absence.

Pour plus d'information, communiquez avec nous.



CONVOCAATION

Assemblée générale

des membres du

Syndicat de l'enseignement du Lac-St-Jean (CSQ)

Par la présente, vous êtes convoqués à l'Assemblée générale des membres du Syndicat de l'enseignement du Lac-St-Jean (CSQ).

Lors de cette rencontre, nous vous présenterons un projet d'entente transitoire portant sur les listes de priorité et de rappel. À la suite de cette présentation, il y aura un **vote secret** portant sur ce sujet.

Date : **Le mardi 20 juin 2023**

Lieu : Plateforme Zoom

Heure : 16h15

Lien de la rencontre : [Joindre la rencontre](#)

Éric Paradis, président

